

---

Rodolfo De Roux

## **Michael Fleet, Brian H. Smith, *The Catholic Church and Democracy in Chile and Peru***

Notre Dame (In.), University of Notre Dame Press,  
1997, 336 p. (bibliogr., index)

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

**revues.org**

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Rodolfo De Roux, « Michael Fleet, Brian H. Smith, *The Catholic Church and Democracy in Chile and Peru* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 116 | octobre - décembre 2001, document 116.19, mis en ligne le 21 novembre 2005. URL : <http://assr.revues.org/459>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/459>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

S.F. poursuit ses investigations sur *l'utilisation des médicaments* en prenant l'exemple des médicaments psychotropes qui montrent des divergences d'attitudes notables. Les réticences des catholiques sont liées à la crainte relative à l'inconfort de leur état corporel, comme la somnolence, entraînée par la consommation de ces médicaments. Cette réaction est partagée par les musulmans, en particulier par les femmes qui admettent difficilement, en tant que soutien affectif et familial, de prendre des neuroleptiques face aux autres membres de la famille. Les protestants se montrent réticents de peur d'être dépendants, de perdre leur « libre arbitre ». Cette réticence est aussi marquée chez les personnes juives (ou d'origine juive) qui craignent tout particulièrement que ce type de médicament puisse amoindrir la mémoire, celle-ci étant considérée comme une valeur « cardinale qui ne doit pas être mise en péril » par fidélité à la commémoration des événements du passé.

En ce qui concerne le rapport du patient avec son médecin, S.F. observe tout d'abord que le choix du médecin n'est pas fondé sur l'appartenance culturelle de ce dernier, d'autres critères pouvant intervenir pour des personnes interrogées de même niveau socio-culturel. Les protestants sont sensibles à la place de l'argent dans leur relation avec leur médecin. Ils sont méfiants à l'égard des médecins qui font revenir trop souvent leurs malades pour renouveler l'ordonnance. Cette méfiance peut atteindre le corps médical lui-même ; l'A. cite le cas d'un chirurgien protestant qui décide de se salarier afin de n'être pas soupçonné par ses patients d'être une personne « intéressée ». Les catholiques tiennent compte davantage de l'âge de leur médecin, l'expérience médicale acquise représentant un atout. Il en est de même pour les musulmans interrogés, qui eux préfèrent un médecin homme, musulman, la loi religieuse risquant d'être ainsi mieux respectée. Quant aux patients juifs, croyants, ou non croyants, S.F. met l'accent sur l'importance accordée au visage du médecin, à l'impact du regard de celui qui « ausculte, sait observer le malade et son corps, lire les symptômes ».

Une autre thématique nourrie d'informations denses et d'analyses fines, approfondies, achève de construire cet ouvrage : *le rapport du patient à son corps* dont il faut laisser le plaisir de la découverte au lecteur.

On ne doit pas minimiser les difficultés auxquelles S.F. a fait face sur le terrain. Dans cette région de France où l'enquête s'est déroulée, le protestantisme est ancré depuis des siècles et il était sans doute plus aisé d'interroger des personnes qui reconnaissent être issues de cette tradition religieuse. Mais, les autres apparte-

nances religieuses, en particulier le catholicisme et le judaïsme, hormis pour les croyants et les pratiquants, font partie, en France, de l'espace privé et non de l'espace public ; la religion n'est donc pas considérée comme une variante apparente de la vie quotidienne. Le mérite de S.F. et l'intérêt de son livre consistent à avoir osé et tenté de discerner les comportements de patients à l'égard du monde médical, selon le seul critère de la culture religieuse (la religion étant une dimension complémentaire de la conduite de l'homme, suivant la pensée anthropologique), et d'avoir cherché, d'après sa propre expression, « le sens derrière l'évidence. »

Renée Weissman.

116.19

FLEET (Michael),  
SMITH (Brian H.).

**The Catholic Church and Democracy in Chile and Peru.** Notre Dame (In.), University of Notre Dame Press, 1997, 336 p. (bibliogr., index).

Dans les années 1970, le Pérou était un foyer de la *théologie de la libération* et l'Église catholique au Chili se signalait dans la défense des droits humains. Dans les deux pays, de nombreux laïcs catholiques avaient joué un rôle important dans des partis ou des mouvements politiques de gauche. Postérieurement, à la fin des années 1970 au Pérou et au début des années 1980 au Chili, avait eu lieu la dénommée « transition démocratique » tandis que la hiérarchie catholique adoptait des stratégies religieuses et politiques plus traditionnelles et prudentes, suite à la nomination d'évêques conservateurs. Cet ensemble de circonstances fait que les auteurs considèrent le Pérou et le Chili comme des cas particulièrement significatifs en ce qui concerne l'examen des positions de la hiérarchie et des élites catholiques dans les affaires politiques, l'analyse des tensions entre « conservateurs » et « progressistes » au sein de l'Église catholique, et l'étude du rôle de cette dernière dans le processus de transition et de consolidation démocratique.

En partant d'un cadre théorique qui privilégie l'hypothèse que l'accommodation de l'Église catholique à la « modernité » se reflète dans l'évolution graduelle de son attitude face à la démocratie, et que cette évolution a divers rythmes et modalités selon les circonstances (chap.1), les AA. présentent un rapide panorama de l'évolution des relations entre l'Église catholique et la vie politique au Chili (chap. 2) et au Pérou (chap. 3) depuis la moitié du XIX<sup>e</sup>

siècle jusqu'au début des années 1980. Dans ce panorama ils soulignent la façon dont l'Église catholique dans ces pays prit progressivement ses distances à l'égard de ses traditionnels alliés conservateurs et comment elle développa de nouvelles stratégies visant une plus forte influence dans la vie politique nationale. Deux tiers de l'ouvrage sont ensuite dédiés à l'analyse du rôle joué par l'Église catholique au Chili (chap. 4 et 5) et au Pérou (chap. 6 et 7) dans la transition des gouvernements militaires vers des gouvernements civils ainsi que dans la recherche d'une consolidation de la vie démocratique au cours des années 1980.

M.F. et B.H.S. s'appuient sur une bibliographie choisie (en grande partie chilienne, péruvienne et états-unienne) qui avait déjà analysé les relations de l'Église catholique avec la vie politique au Chili et au Pérou mais d'une façon séparée pour les deux pays. Leur grand apport consiste à travailler la problématique dans une perspective comparatiste qui leur permet d'expliquer pourquoi l'Église catholique chilienne a pu jouer un rôle important dans la transition vers la démocratie et pourquoi tel ne fut pas le cas au Pérou. Les AA. complètent leur documentation avec plus de 150 entretiens réalisés entre 1987 et 1990 avec des intellectuels et des leaders catholiques chiliens et péruviens, et avec une série d'enquêtes faites à Santiago du Chili et à Lima sur les comportements politiques et religieux des catholiques.

En articulation avec le sujet central de la recherche, les AA. nous montrent aussi, en filigrane, d'autres dynamiques qui ont affecté les relations entre l'Église catholique et les pouvoirs politiques pendant la période, à savoir : la radicalisation de gauche d'un secteur de l'Église lié au mouvement de la *théologie de la libération* ; la pentecôtisation de pans importants de la population ; et une progressive sécularisation de la société, et tout cela en conjonction avec un processus de « restauration catholique » à partir de 1978, début du pontificat de Jean-Paul II.

Rodolfo de Roux.

116.20 FREUDENTHAL (Gad), ed.

**AIDS in Jewish Thought and Law.** Hoboken (N.J.), KTAV Publishing House, Inc. 1998, 175 p. (index).

G.F. est chercheur, spécialiste de l'histoire des sciences et de la philosophie juive médiévale. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il se soit intéressé à la façon dont les autorités religieuses juives se sont emparées des questions susci-

tées par l'irruption du sida dans nos sociétés. Il nous livre ici un ouvrage dans lequel il a rassemblé des points de vue juifs « autorisés » émanant de courants et de sensibilités religieux divers, exprimés et/ou publiés entre 1986 et 1995, le tout étant précédé d'une consistante introduction écrite de sa main.

Le sida soulève une multitude de questions qui vont bien au-delà de la maladie elle-même, de son origine, de son mode de diffusion, des traitements disponibles, de son coût humain et économique. Les réponses ici apportées sont évidemment tributaires de l'avancée des connaissances scientifiques et de l'extension de la pandémie elle-même, mais elles dépendent tout autant du niveau (théologique, éthique, normatif) auquel les penseurs et décisionnaires juifs choisissent de se situer pour aborder le phénomène sociétal qui s'est développé autour de la maladie, et des références scripturaires sur lesquelles ils prennent appui pour fonder leurs avis. Ce qui explique la diversité des réponses, y compris au sein d'une même famille de pensée.

Au moment où ces avis sont exprimés, il est encore admis que le sida affecte des personnes appartenant essentiellement à deux types de groupes, les homosexuels et les drogués, autrement dit des hommes et des femmes que, pour des raisons différentes, le judaïsme considère comme des « pécheurs ». Il s'agit donc de se prononcer à la fois sur la nature théologique de la maladie et sur l'attitude à adopter vis-à-vis des malades concernés : le sida doit-il être considéré comme un châtement divin infligé à des pécheurs ou comme la conséquence logique d'une conduite condamnable mais susceptible d'être amendée ? L'obligation de venir en aide aux malades et aux affligés (les soigner, leur rendre visite, etc.) s'applique-t-elle aussi aux personnes atteintes du sida ? Les modes de prévention recommandés par les autorités sanitaires (utilisation de préservatifs et distribution d'aiguilles propres) sont-ils acceptables aux yeux du judaïsme ou bien sont-ils contraires à la morale juive, en raison des comportements immoraux que, ce faisant, ils pérennisent ? Les juifs atteints du sida jouissent-ils de l'ensemble des droits et devoirs religieux reconnus aux autres juifs : être témoins, être comptés dans un minyan, conduire un service religieux, monter à la torah, aller au bain rituel, être enterrés selon le rituel, etc.

Si l'homosexualité fait l'objet d'une condamnation biblique non négociable, en revanche, l'attitude à l'égard des homosexuels fait l'objet d'avis nuancés : la compassion, l'amour du prochain, la possibilité donnée à chacun de se racheter, le respect de la dignité